



Le Canada appuie activement la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures »

À la fin de décembre 2004, après le passage dévastateur du tsunami dans le Sud-Est asiatique, plusieurs satellites ont été mobilisés dans le cadre de la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures » afin de capter rapidement des images des régions touchées et d'appuyer les activités de secours des équipes d'urgence.

Des efforts concertés qui portent fruit

L'acquisition d'images satellitaires à haute résolution aide les organismes de divers paliers à évaluer les dégâts, à gérer les opérations régionales et internationales, à sauver des vies et à reconstruire les communautés. Depuis ses débuts, la Charte a été invoquée à près de 200 reprises à la suite d'inondations, de feux de forêt, d'éruptions volcaniques, d'ouragans, de tremblements de terre, et de catastrophes d'origine humaine partout dans le monde.

Fervent partisan de l'utilisation pacifique de l'espace, le Canada s'est joint en l'an 2000 aux agences spatiales de l'Europe et de la France à titre de membre fondateur de la Charte. Aujourd'hui, onze agences spatiales mettent en commun leurs ressources en observation de la Terre au service de l'humanité.

Membres de la Charte

- ESA - Agence spatiale européenne
- CNES - Centre national d'études spatiales – France
- ASC - Agence spatiale canadienne
- NOAA - National Oceanic and Atmospheric Administration – États-Unis
- ISRO - Indian Space Research Organisation
- CONAE - Comisión nacional de actividades espaciales – Argentine
- JAXA - Japan Aerospace Exploration Agency
- USGS - United States Geological Survey
- BNSC/DMCii - British National Space Centre / Disaster Monitoring Constellation – Royaume-Uni
- CNSA - China National Space Administration